



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Dimanche 18 février 2024

L'Assemblée Générale de l'association Mil'Ecole s'est déroulée de la façon suivante :

- Les rapports moraux et financiers ont été soumis aux votes de l'ensemble des adhérents par le biais d'un vote par correspondance organisé entre le 15 janvier et le 17 février 2024
- L'Assemblée générale s'est, elle, tenue, le dimanche 18 février 2024 sous la présidence d'Edith PICHARD (Présidente de l'association) au café associatif « Le Nef des fous » à Falck et s'est conclue par une repas pris en commun.
- Présences lors de l'AG du 18 février : 16 personnes disposant chacune d'un pouvoir (au total donc 32 personnes présentes ou représentées)

Mmes Corinne KOENIG, Sylvie LECHENE, Marie Louise MEICHELBECK, Edith PICHARD, Chantal SOUCHON, Bénédicte WALKER, Marie Noelle VINGERT, Corinne WETZSTEIN + pouvoirs de Marièle ALLIOT-LECLERC, Alexandra ANTOINE, Anne AMIEZ, Marie Anne BICKAR, Marie BOUTTER, Marie Thérèse GAZUR, Hélène GUENSER, Danièle MAHIEU.

MM. Guy GEORGES, René KINDO, Vincent LEGATO, Jean Loup MAHIEU, Serge RAMON, Eric ROGER, Pascal SALMON, Tom WETZSTEIN + pouvoirs de Pierre ALLIOT, Jean Jacques BOUTTER, Alain CROUTZ, Daniel NORMAND, Yves GILARDI, Michel GUENSER, Stéphane PROSDOCIMI et Raymond BOCHER.

- Ouverte à 9h30, l'AG a terminé ses travaux à 11h30

Partie 1 – Ordre du jour, bilans, projets, votes et décisions

Deux demandes ont été faites :

Faire des résumés dans nos lettres info trimestrielles ou nos comptes rendus de mission.
Communiquer sur la situation au Burkina présentée lors de l'ouverture de l'AG ([Annexe 1](#))

Quelques chiffres :

- Bilan des adhésions 2023 : 399 membres (381 fin 2022)
- Bilan de la page Facebook de l'association : près de 1 800 personnes abonnées à la page
- Autour de 5 à 6 000 visites mensuelles sur le site Internet de Mil'Ecole, en particulier pour les pages de la partie « Burkina doc » très prisées par les Africains de la sous-région !

Point 1 : Rapport d'activités 2023 ([Annexe 2](#))

- Le bilan d'activités 2023, accompagné d'un diaporama, a été envoyé pour consultation et débats à tous les membres et a été soumis à une procédure de vote par correspondance ; l'AG a pu vérifier, décompter et valider l'ensemble des votes sur ce rapport

BILAN : 131 votants, approbation à l'unanimité rapport d'activités

Point 2 : Rapport financier 2023 ([Annexes 3 et 4](#))

- Le bilan financier (compte de résultats) a été envoyé pour consultation et débats à tous les membres, et a lui aussi été soumis à une procédure de vote par correspondance ; ce rapport avait été visé en amont par Corinne KOENIG (délégué à la vérification des comptes), puis l'AG a pu vérifier, décompter et valider l'ensemble des votes sur ce rapport.

BILAN : 131 votants, approbation à l'unanimité du rapport financier

Point 3 : les cotisations annuelles

- L'AG a validé leur maintien au niveau actuel : 20€ en individuel, 5€ pour les jeunes et personnes non imposables, 30 € pour un couple, 50 € pour les personnes morales souhaitant adhérer à Mil'Ecole.
- Il en va de même pour les parrainages de Solidaire Paas Yam et du centre d'accueil Svetlana : 120 € pour une année scolaire

Point 4 : le Bureau de l'association

- Le renouvellement du Bureau, conformément au statut se faisant tous les trois ans, l'AG 2021 ayant renouvelé le bureau de Mil'Ecole, le bureau a donc remis sa démission et il a été procédé à son renouvellement et à son élection, à l'unanimité des 32 membres présents et représentés **(voir liste exhaustive et signée en deux exemplaires en annexe 5 de ce procès-verbal)**

Présidente : Mme Edith PICHARD
 Vice-Président : M. Serge RAMON
 Secrétaire : Mme Bénédicte WALKER, née JEANSON
 Trésorier : M. Eric ROGER
 Assesseur : Mme Sylvie LECHENE, née BECKER
 Assesseur : M. Dominique SIBILLE
 Assesseur : M. Pascal SALMON
 Assesseur : M. Guy GEORGES
 Assesseur : M. Jean Loup MAHIEU

Point 5 : Le budget prévisionnel (Annexe 6)

- Le **budget prévisionnel** a été soumis pour avis aux adhérents de l'association qui avaient la possibilité de poser des questions et il a fait l'objet d'une présentation lors de l'AG du 18 février.
- **Principaux points abordés :**
 - o Rappel du **principe dit des « dons fléchés »**, cad la possibilité pour chaque donateur de choisir le projet qu'il tient à soutenir, ou le type de projets qu'il tient à soutenir, chacun gardant la possibilité de ne pas flécher ses dons afin de les verser au fonds commun de l'association ;
 - o Le budget prévisionnel comporte **deux axes différents** :
 - Un premier axe porte sur des **projets villageois**
 - à Ouoro (Burkina Faso) de nombreux projets tournent désormais en autonomie totale, nous continuons à y financer les stages d'alphabétisation en langue nationale et à suivre de près l'évolution de l'entrepôt solidaire de warrantage ; a aussi été mis à l'étude un projet de relance sur les foyers améliorés villageois ; **projets rendus possibles par la présence de correspondants actifs et très impliqués** (Paul BAMOGO et Alphonse SAMA) qui œuvrent à la création sur place d'une association Mil'Ecole Burkina ;
 - à Sogoba (Mali) : avec l'appui de notre correspondant local, Olivier DEMBELE, il est envisagé de clore un jardin maraîcher pour les groupements féminins du village.
 - Le deuxième axe porte sur des **collaborations approfondies avec des partenaires locaux aux compétences reconnues** que nous aidons dans le développement de leurs projets :

- **Ferme pilote de Goéma** liée au Réseau Terre Verte Burkina (récupération de terres dégradées) : participation au budget de fonctionnement de la ferme-pilote + appui pour achat de piquets en plastique recyclés et destinés à la plantation d'arbres de bordure de pistes rurales ;
 - L'Association **Béo-Neere Agroécologie** (ferme de production et de formation de Roumtenga) avec laquelle nous sommes engagés sur différents projets d'amélioration de leurs infrastructures semencières ;
 - **AO-BTP** ou Association des ouvriers du bâtiment et des travaux publics (formation d'apprentis) : équipement de la cuisine et poursuite du projet Global Grant avec la Fondation rotarienne internationale ;
 - **Ecole Solidaire Paas Yam** : parrainages et dispositif santé + construction d'un bloc pédagogique de trois classes + stage pour parents d'élèves liés au jardin pédagogique de l'école ;
 - **Jardin des femmes Bangr Nooma** à Nioko II : soutien au fonctionnement de l'association par le biais de notre participation à l'emploi d'un conseiller technique agricole, et de la recherche de solutions pour améliorer la gestion de l'eau au jardin.
- Des informations ont été données sur des projets que nos partenaires ont déposé auprès d'autres **bailleurs européens encore actifs au Burkina** : la coopération monégasque (« Initiatives Sahel ») et la coopération allemande (GIZ) pour Béo Neere Agroécologie.
 - Suite à la visite de l'école « **La Lumière** » à **Ouagadougou**, il a été décidé de poursuivre les contacts avec **Jacques FONTAINE et son réseau d'amis** pour élaborer un protocole de collaboration qui permettrait de gérer au niveau de Mil'Ecole les transferts de fonds vers cette école en développement, protocole qui devra être validé en réunion de Bureau.
 - Information a été donnée sur des réorganisations liées à l'encadrement bancaire et associatif de nos actions :
 - En France (réorganisation des livrets et ouverture de comptes à terme fractionnés)
 - Au Burkina (ouverture d'un compte bancaire Mil'Ecole Burkina à Koudougou et structuration d'une association de droit burkinabè intitulé Mil'Ecole Burkina)
 - Renouvellement de nos conventions de partenariat avec la comité villageois de Ouoro, Bangr Nooma et AO-BTP)

Procès-verbal établi à l'issue l'AG

Le dimanche 18 janvier 2024

La Présidente
Edith PICHARD



La Secrétaire
Bénédicte WALKER

